

PHOTOVOLTAÏQUE | À Tillières-sur-Avre l'installation sur toiture inaugurée

Le SIEGE 27 accompagne les collectivités et leurs groupements pour des installations photovoltaïques sur bâtiments et ombrières de parkings publics en assurant leur maîtrise d'ouvrage puis leur exploitation. Seul l'équilibre budgétaire est recherché par le SIEGE 27, ainsi les bénéfices sont ensuite reversés à la collectivité.

Dans ce cadre, la commune de Tillières-sur-Avre a bénéficié de cet accompagnement sur l'école maternelle située côte de la gare. Les travaux ont été réalisés durant l'été et l'automne 2020 par l'entreprise ornaise Delvallé Gondouin.

Après 4 mois de travaux, l'installation de 215 m² a été mise en service le 6 avril 2021. Ce samedi 2 juillet 2022, le Président du SIEGE 27 Xavier Hubert, et le Maire de Tillières-sur-Avre, Michel François se sont donnés rendez-vous pour inaugurer l'installation.

DONNÉES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES ET INTERVENANTS

Puissance (kWc)	35,425kWc
Type de couverture	Bac acier
Surface des panneaux (m ²)	215m ²
Type d'intégration en toiture	Surimposition
Coût du projet (€HT)	39674 €
Subvention Région (€)	1 795,49 €
Maître d'ouvrage	SIEGE 27
Maître d'oeuvre	Infratec
Entreprise travaux	Delvallé énergie
Durée des travaux	4 mois

Publié le 12 juillet 2022